

---

## RESUME DU DOSSIER DE CANDIDATURE LEADER

---

Le Pays du Grand Bergeracois a décidé de présenter un dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projets **Leader Aquitaine 2007-2013**.

### I) Le contexte

L'élaboration de cette candidature s'est appuyée sur **une forte volonté locale et sur une démarche de large participation** des acteurs publics et privés, notamment avec la tenue d'un forum territorial. Durant cette phase d'élaboration, une attention particulière a été portée aux réflexions des acteurs de terrain pour élaborer ce projet de développement rural.

Les acteurs du territoire du Pays du Grand Bergeracois possèdent une **expérience déjà ancienne dans l'animation de programmes européens**, avec Leader+ depuis 2002 et deux programmes Leader II antérieurs. Par conséquent, les acteurs et, plus généralement, les Bergeracois, sont parfaitement conscients du **levier de développement** que ces crédits représentent en terme de créations d'emplois, d'aménagement de territoires ruraux et de cohésion sociale.

La phase de diagnostic a révélé trois défis majeurs pour l'avenir du Bergeracois :

- ↪ L'amélioration de la qualité du cadre de vie,
- ↪ Le développement de sources d'emploi,
- ↪ Et la satisfaction de nouveaux besoins pour la population.

L'objectif stratégique est de construire une **attractivité durable et équilibrée du territoire** qui permette à ses habitants de répondre aux grandes orientations définies par les objectifs fondamentaux de cohésion et de développement rural de la politique européenne.

Pour relever ces défis, les acteurs du Pays ont décidé de mettre en œuvre, dans le cadre de cet appel à projets, la stratégie suivante : **conduire une politique d'accueil innovante** pour laquelle sera édifié un ensemble d'actions cohérentes visant à favoriser et à organiser le maintien, l'arrivée et l'intégration de populations, et donc d'activités, de façon pérenne.

### II) Les 5 objectifs stratégiques du programme

#### ↪ **Assurer la qualité du cadre de vie et garantir l'équilibre entre les différents usages des territoires ruraux**

- Sensibiliser et accompagner les acteurs locaux pour la compréhension des espaces et des usages
- Appuyer l'attractivité du territoire sur le respect de ses ressources naturelles et paysagères

#### ↪ **Développer les sources d'emploi par l'innovation et le partenariat**

- Développer le tissu d'entreprises par la création, la mise en réseau et la transmission
- Valoriser l'emploi en tant que facteur d'intégration et de cohésion sociale

#### ↪ **Anticiper et satisfaire les nouveaux besoins de la population**

- Maintenir et consolider le lien social par la culture, le sport et les loisirs
- Optimiser l'accessibilité et la qualité des services à la population

#### ↪ **Maîtriser, accroître et pérenniser l'attractivité du territoire**

Affirmer une identité « Bergeracois, territoire d'accueil »

#### ↪ **Enrichir et partager notre projet par l'objectif de coopération**

Pour mener à bien la mise en œuvre du projet et marquer la spécificité du programme Leader, cinq critères stratégiques de sélection sont définis :

- ↳ Le **caractère pilote** du projet (innovation, mise en réseau et partenariat),
- ↳ **L'environnement** : chaque opération devra faire la preuve d'un effort environnemental supérieur à la réglementation,
- ↳ **L'impact territorial** du projet,
- ↳ L'impact des opérations sur **l'emploi durable**,
- ↳ La contribution aux objectifs européens d'égalité des chances et de diffusion des TIC en milieu rural

**Nature des dépenses éligibles** : en priorité, études, ingénierie préalable, aide au démarrage, petit équipement, communication...

### III) Les outils de la mise en œuvre du projet

#### ↳ **Le Groupe d'Action Locale (GAL)**

Le GAL et le Pays étant portés par la même structure, l'animation et la gestion des deux démarches s'appuieront sur les mêmes moyens humains partagés

Le Pays anime un comité technique réunissant les techniciens des communautés de communes, chambres consulaires, des Conseils Général et Régional, de la Sous-Préfecture.

Pour ce programme Leader, le comité technique sera ouvert aux personnes référentes du programme Leader.

Le GAL mettra en place un dispositif de suivi-évaluation à quatre niveaux :

5. Un suivi en continu : financier et qualitatif.
6. Un bilan annuel
7. Une évaluation à mi-parcours
8. Une évaluation finale

Ces quatre étapes de suivi-évaluation porteront naturellement à la fois sur les actions locales, sur l'assistance technique et la coopération.

#### ↳ **Le Comité de programmation**

- Deux rôles majeurs dévolus au Conseil de Programmation :
  - . Il assure l'instruction, l'examen et les prises de décision concernant les projets présentés.
  - . C'est aussi un lieu dynamique de mobilisation et d'échange sur la stratégie Leader.
- Composition : vitrine du rôle précurseur de Leader en terme de gouvernance public-privé, le comité de programmation compte 45 % de publics et 55% de privés issus du Conseil de Développement.

#### ↳ **Participation au Réseau Rural Aquitain (RRA)**

Le territoire participe aux réseaux en place :

- pour Leader + : niveau régional, interrégional et national
- pour le Pays : réseau des Pays d'Aquitaine, animé par PQA.

Le Pays souhaite renforcer les échanges de bonnes pratiques et les transferts d'expériences réalisées sur le Bergeracois avec les acteurs d'autres territoires.

**Dans la continuité de son expérience en matière de capitalisation / diffusion et afin d'augmenter son impact, il s'engage à :**

- Participer aux journées d'échanges,
- Contribuer de manière active au Réseau : fiches-expériences, témoignage, visites de terrain, lien avec porteurs de projets locaux et élus, lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes dans le réseau.

Le GAL du Grand Bergeracois s'appuiera sur l'Agence Technique Départementale (ATD) de la Dordogne, en tant que relais du Réseau Rural Aquitain (RRA), au service des territoires.

---

## **↳ Communication**

---

L'expérience du programme Leader + a révélé à quel point la communication sur le programme Leader et ses spécificités était une condition essentielle de sa réussite.

Pour la période 2008-2013, le GAL a donc choisi de mettre en place une stratégie de communication :

- Envers chaque cible : partenaires locaux, porteurs de projet, autres territoires, grand public.
- A chaque étape du programme : élaboration du dossier de candidature, lancement du programme, en continu pendant la durée de vie du programme.
- Sur chaque spécificité du programme : Europe, coopération, exemplarité (innovation, diffusion d'expérience).

Cette communication se veut cohérente avec les initiatives du Réseau Rural ou la communication inter-fonds « l'Europe s'engage en Aquitaine ».

Une attention particulière sera portée vers le grand public. La communication sur la participation européenne, que doivent réaliser les maîtres d'ouvrage, de manière réglementaire, s'avère insuffisante pour assurer une lisibilité efficiente des spécificités du programme que sont la dimension européenne et l'innovation.

Suite à l'expérience de Leader +, et dans l'esprit de la circulaire du Premier Ministre du 12 février 2007, le GAL souhaite donc réaliser une communication spécifique sur ses aspects. Pour ce faire, il consacrera une partie du budget d'assistance technique (de l'ordre de 1 % de la dotation) aux petits investissements nécessaires.

Ceux-ci seront de plusieurs natures :

- « kit » de communication à disposition des porteurs de projet : ex. banderoles, drapeaux, signalétique, en plus des supports habituels (logos sur documents, etc.) ;
- achat d'encarts dans la presse locale ;
- matérialisation de l'implication de l'Europe pour le développement local du territoire : événementiels sur l'Europe (colloque,...), panneaux « territoire européen » aux entrées du territoire, ...

Le GAL entend ainsi contribuer à son échelle à l'affirmation de la conscience européenne.

---

## ↳ Coopération

---

Fort de son expérience, le GAL a la volonté de monter des projets communs avec des territoires français et européens. Des contacts avec plusieurs territoires ont été noués pour explorer des pistes de partenariats. Ils se traduiront dès 2008 par des rencontres et la définition des pistes d'actions.

Ces partenaires pressentis sont :

- GAL Tisza-tó Térésége, Hongrie
- GAL Dolina Noteci, Pologne
- GAL Comarca de Guadix, Espagne
- GAL de Dordogne
- GAL « Chemins de Saint Jacques de Compostelle »

Notre programme Leader entend ainsi contribuer à la **promotion des valeurs et de l'identité européennes**.

## IV) Les fiches actions du programme

<b>Assurer la qualité du cadre de vie et du « vivre ensemble » en Bergeracois</b>	<b>Fiche 1 : Communiquer pour connaître les ressources et créer du lien entre les habitants</b>	<b>Action 1. Sensibiliser et former les publics aux ressources locales : mieux connaître</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Événementiels ou formations / conseils destinés à faire connaître les ressources locales</li><li>- faire connaître les ressources locales, par des supports pédagogiques matériels ou immatériels.</li></ul> <b>Action 2. Actions visant un équilibre des usages de l'espace rural : mieux se reconnaître</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Multiplier les actions d'échanges telles que l'opération « fermes et ateliers ouverts »,</li><li>- Se doter d'outils pédagogiques de régulation d'utilisation des espaces l'élaboration de codes de bonnes pratiques et de bonne entente</li></ul> <b>Action 3. Favoriser la concertation locale préalable à des projets d'aménagements</b>
	<b>Fiche 2 : Gérer les ressources et les paysages pour un pays attractif</b>	<b>Action 1. Préserver et valoriser les ressources et paysages</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Définir les conditions de gestion des espaces par une meilleure connaissance de leur qualité</li><li>- Des actions pilotes pour l'eau et la biodiversité<ul style="list-style-type: none"><li>→ Mesures agroenvironnementales (MAE) :</li><li>→ Aménagements « vitrines » : ouverture des paysages, jachères fleuries</li><li>→ Animation de la Charte Forestière de Territoire Sud-Périgord</li></ul></li></ul> <b>Action 2. Maîtriser l'impact du développement démographique sur les ressources</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Faire la promotion de l'éco-aménagement</li><li>- Promotion et développement des transports doux :</li></ul>

	<p align="center"><b>Fiche 3 : Création, mise en réseau et transmission d'entreprises</b></p>	<p><b>Action 1 : Attirer les entreprises sur le Bergeracois notamment par la conception des projets d'immobilier d'entreprise</b></p> <p><b>Action 2 : Mise en réseau des entreprises</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets « Entreprises et Territoire »</li> <li>- Intégration des nouveaux entrepreneurs</li> <li>- Prospective : quelles entreprises manquent au territoire ?</li> </ul> <p><b>Action 3 : Développer l'activité économique en lien avec le territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de nouvelles activités</li> <li>→ l'économie résidentielle, les ressources locales, relocalisation des activités économiques</li> <li>- Sensibilisation à la transmission / reprise d'entreprises</li> <li>- Aide à la création – reprise d'entreprises</li> </ul>
<p><b>Créer des emplois par l'innovation et le partenariat</b></p>		<p><b>Action 1 : Favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande de compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion coordonnée des métiers en tension et des potentiels d'emplois (y compris formations)</li> <li>- Anticiper l'évolution du marché du travail</li> </ul> <p>Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) par exemple</p> <p><b>Action 2 : Lutter contre la précarité de l'emploi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les emplois saisonniers</li> <li>- Acquisition des savoirs de base</li> </ul>
	<p align="center"><b>Fiche 4 Le travail, source d'intégration sociale</b></p>	

<b>Anticiper et satisfaire les nouveaux besoins de la population</b>	<b>Fiche 5</b> <b>Créer du lien social par la culture, le sport et les loisirs</b>	<b>Action 1. Accès de nouveaux publics à la culture et aux loisirs par un encadrement humain mutualisé et professionnel</b>  <b>Action 2. Déploiement d'une programmation culturelle événementielle axée sur la création de lien social</b>
	<b>Fiche 6</b> <b>Améliorer l'accès et la qualité des services à la population</b>	<b>Action 1 préalable : une connaissance globale des besoins sur le territoire</b>  <b>Action 2 : Approche des besoins émergents (par le partenariat public-privé en particulier)</b> 9. Habitat temporaire 10. Réponses aux besoins spécifiques du public adolescent 11. Personnes dépendantes 12. Enfance/petite enfance <b>Action 3 : Rapprocher services et usagers</b> - Créer des services au plus près des usagers - Favoriser la mobilité des personnes dans leurs déplacements domicile-travail et domicile-services <b>Action 4 : Accompagner la mise en réseau et la professionnalisation des services</b> - mutualisation des services - la création (et la formation à l'utilisation) d'outils favorisant la professionnalisation : ex. stylo communicant, - l'animation de réseaux d'acteurs jusqu'ici « isolés », dans des structures similaires aux Relais d'Assistants Maternelles :ex. animateurs culturels et sportifs, accueillants familiaux etc. - aboutissement de ces actions par une communication commune des services :

			<p><b>Action 1. Constitution d'un réseau d'accueil</b>  Un réseau humain territorial (structures publiques et privées)  Un point d'accueil physique pour les nouveaux arrivants ou les créateurs / repreneurs  Des outils de promotion</p>
<b>S'organiser pour un territoire toujours attractif</b>	<b>Fiche 7</b> <b>Affirmer notre identité « Bergeracois, territoire d'accueil »</b>		<p><b>Action 2. Marketing territorial</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la définition de lignes communes de communication : charte graphique, etc.</li> <li>- marque écotouristique (rivière, forêt, hébergement)</li> <li>- des supports multimédia de promotion</li> <li>- des supports matériels sous formes diverses</li> </ul>
			<p><b>Action 3. Prospection de porteurs de projets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- salons professionnels : ex. salons d'entreprises, Foire à l'installation en milieu rural</li> <li>- création d'évènementiels</li> <li>- outils de communication : création d'un « kit » de participation à ces salons, etc.</li> </ul>
<b>Enrichir et partager notre projet par des coopérations européennes</b>	<b>Fiche 8</b> <b>Coopération</b>		<p>GAL Pays du Périgord Noir : la forêt  GAL Tisza-tó Térésége en Hongrie  GAL Comarca de Guadix en Espagne  GAL Pays du Périgord Vert  GAL traversés par des chemins de Saint Jacques de Compostelle et/ ou détenant du patrimoine reconnu par l'UNESCO</p>
<b>Assistance technique</b>	<b>Fiche 9</b>		<p>Animation  Gestion  Suivi-évaluation  Communication</p>

---

## CONCLUSION

---

### Le Pays du Grand Bergeracois en 2013,

#### Un territoire européen d'accueil

L'ambition du programme Leader est de contribuer à la construction d'une politique d'accueil, c'est-à-dire un ensemble d'actions cohérentes visant à favoriser et organiser le maintien, l'arrivée et l'intégration de populations et donc d'activités, de manière pérenne.

**L'aboutissement est de bénéficier attractivité durable et équilibrée du territoire à l'aube des années 2013.**

Pour ce faire, notre programme Leader se fixe comme objectifs chiffrables :

- ↳ 140 opérations locales
- ↳ 5 projets de coopération
- ↳ 91 emplois créés, 45 maintenus

Dans les faits, ce modèle doit se traduire par une augmentation du nombre d'habitants dans des conditions optimales de développement. Cette population croissante doit bénéficier d'un cadre de vie amélioré, doit travailler sur place et doit pouvoir trouver réponse à ses nouveaux besoins.

---

Un territoire Leader pour l'accueil, c'est un territoire en pointe pour le cadre de vie qu'il peut offrir à ses habitants, récents ou plus anciens

Un territoire Leader pour l'accueil, c'est un territoire innovant sur lequel chacun peut vivre des fruits de son travail

Un territoire Leader pour l'accueil, c'est un territoire moderne qui offre à ses habitants des services de proximité adaptés et efficaces

---

Un territoire Leader pour l'accueil, c'est aussi un territoire qui permet une concertation permanente entre les collectivités locales et la population afin de faire participer et par conséquent, d'impliquer tout le monde à la prise de décision.

**Atteindre, en 2013, la mise en place d'une politique d'accueil cohérente, consistant à attirer et à accueillir des habitants dans un cadre environnemental, social et économique qui le permet, constitue une garantie d'avenir au service d'un « vivre ensemble » harmonieux et pérenne.**